



HAL
open science

Grave, de l'adjectif à l'unité résomptive

Irina Ghidali

► **To cite this version:**

Irina Ghidali. Grave, de l'adjectif à l'unité résomptive. *Studii de lingvistică*, 2022, 12 (1), pp.127-140.
hal-03957072

HAL Id: hal-03957072

<https://hal.science/hal-03957072>

Submitted on 26 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Grave : de l'adjectif à l'unité résomptive

Grave: from the adjective to the resumptive unit

Irina Ghidali¹

Abstract: The aim of this article is to provide an overview of the uses of the word *grave* in present-day spoken French and to offer an analysis of cases where *grave* deviates from its prototypical function as a qualifying adjective. We will show which syntactic, morphological, semantic and pragmatic properties enable *grave* to become the trace of a resumptive phenomenon. This happens both in standard use, where *grave* is a prototypical qualifying adjective, but mainly corresponds to cases where it is the result of a process of pragmatization. In these uses, the meaning of *grave* changes depending on the illocutionary value of the statement to which it connects and becomes an expression of acceptance or assent. Our analysis will show how *grave* operates resumptive references to discourse, or how, in certain cases, it becomes able to take up the segment in its scope anaphorically.

Key words: discourse markers, resumptive, spoken French, adjective.

1. Introduction

Le lexème *grave* connaît aujourd'hui dans la langue parlée une diversité d'emplois qui s'écartent du fonctionnement prototypique de l'adjectif qualificatif. Une simple observation de quelques énoncés issus des corpus oraux nous permet de noter que ces types d'emplois sont dotés chacun d'une distribution particulière qui s'accompagne, selon le cas, de propriétés sémantiques, syntaxiques et énonciatives spécifiques :

- (1) à seize ans y avait plus de structure c'est un enfant qu'a eu un accident très **grave** à dix ans et il a été en en école de perfectionnement comme on appelait ça (CFPP2000)
- (2) enfin j'ai j'ai vraiment du mal à comprendre quoi donc ça me paraît ça m' paraît loin mais en même temps enfin **c'est grave** enfin c'est pas c'est pas non plus anodin mais c'est vrai qu' pour comprendre enfin c'est j'ai un peu du mal (CFPP2000)

¹ Université Sorbonne Nouvelle ; irina.ghidali@sorbonne-nouvelle.fr.

- (3) spk2: plus ah non ils ils disent moi j'en ai vu la police venait les chercher dans le bâtiment sortir avec les menottes et **c'est pas grave** on ressort dans une heure (CFPP2000)
- (4) ELI : tu la oh franchement elle a **grave** changé (CLAPI)
- (5) Daniel : Ouais il est **grave** débrouillard il est **grave** malin en vérité (MPF)
- (6) JUD : les pauvres ils doivent avoir froid
PAT : ah mais **grave** hein (CLAPI)

Dans (1), (2) et (3) *grave* présente la distribution standard de l'adjectif qualificatif : en position d'épithète, à droite du nom qualifié en (1), ou à la droite du verbe attributif en (3) et (4) en position d'attribut du sujet. Dans ces emplois, l'adjectif accepte la gradation :

- (1) accident *très grave*
(2a) c'est *très grave*
(3a) c'est pas *très grave*

et la flexion :

- (1a) des accidents *très graves*

Nous n'avons pas trouvé dans nos corpus d'occurrence où *grave* en position d'attribut du sujet soit accordé au pluriel, mais ce cas de figure est aisément envisageable : *les événements sont très graves*.

Dans (4) et (5) il campe la place d'un adverbe et se trouve intercalé entre le l'auxiliaire et le participe passé (4) ou à la gauche des adjectifs sous sa portée (5). On observe que dans cette position *grave* n'accepte ni la flexion, car dans cet emploi adverbial il devient invariable, ni la gradation, car cela produirait un effet de redondance :

- (4a) ELI : *tu la oh franchement elle a *très grave* changé
(5a) Daniel : *Ouais il est *très grave* débrouillard il est *très grave* malin en vérité

Dans (6) *grave* apparaît comme étant à lui seul le noyau d'un tour de parole isolé. Dans cette position, il ne semble s'accommoder ni de la gradation :

- (6a) JUD : les pauvres ils doivent avoir froid
PAT : *ah mais *très grave* hein

ni de la flexion :

- (6b) JUD : les pauvres ils doivent avoir froid
 *PAT : ah mais **graves** hein

Si tous ces emplois se différencient du point de vue morphosyntaxique et distributionnel, il convient de souligner qu'un autre critère de distinction est observable à travers cet échantillon. Dans les occurrences de (1) à (5), *grave* est un constituant de phrase et entretient des liens de dépendance intraphrastiques avec les constituants auxquels il est incident. Les segments qui se trouvent sous sa portée sont systématiquement des unités lexicales présentes dans l'immédiate proximité syntagmatique, conformément aux contraintes distributionnelles de l'adjectif ou de certains adverbes : un nom (1), un pronom (2, 3), un verbe (4) ou un adjectif (5). En revanche, dans (6) sa portée sémantique couvre un segment de discours plus étendu qui correspond au tour de parole précédent, et le lien entre *grave* et ce segment de discours dépasse le cadre de la phrase :

- (6) JUD : les pauvres ils doivent avoir froid
 PAT : ah mais **grave** hein (CLAPI)

En raison de sa portée plus large et du blocage morphologique et syntaxique, ce type d'emploi de *grave* a été classé, avec d'autres formes comme *bon*, *bien sûr*, *sérieux*, *vrai*, *pas vrai*, dans une sous-catégorie de marqueurs discursifs appelés « caractérisants résomptifs » (Lefeuvre 2020). Le terme *résomptif* tire son origine de la théorie traditionnelle de l'anaphore, et il est proposé pour la première fois par Maillard (1974 : 57) pour désigner le cas de figure où un élément renvoie à « un énoncé plus ou moins long », et qui s'oppose à « l'anaphore segmentale », lorsqu'un élément renvoie à un simple segment du discours. Bien au-delà des opérations de reprise, cette distinction s'avère opérative tout aussi bien dans la description du fonctionnement des unités inaptées à porter la référence, mais qui opèrent des renvois au discours. Elle permet de caractériser le type de portée sémantique d'une unité lexicale (dans Lefeuvre 2007 et Lefeuvre 2020), et, de ce fait, comme nous le verrons dans cet article, elle peut être parfois l'indice d'un ensemble de modifications des propriétés des unités concernées.

Dans cet article nous nous proposons d'examiner la diversité des fonctionnements de la forme *grave* à travers l'ensemble des emplois observables dans la langue parlée aujourd'hui, et plus précisément de déterminer en vertu de quelles propriétés cette forme arrive à constituer la trace d'un phénomène résomptif. Pour ce faire, nous allons distinguer dans un premier temps les emplois prototypiques de *grave* adjectif qualificatif, ensuite les emplois où il fonctionne comme

une unité adverbiale, et enfin ceux dont la portée ne recouvre plus une unité lexicale isolée, mais des segments plus longs de discours.

2. Méthodologie et corpus exploités

Puisqu'une partie des trajectoires de *grave* constituent des phénomènes récents, notre analyse aura comme support des corpus oraux où ces nouveaux emplois sont représentés. Plus précisément, nos exemples seront issus des corpus suivants : le *Corpus du Français parlé parisien des années 2000 (CFPP 2000, Branca et al. 2012)*, le *Corpus de la langue parlée en interaction (CLAPI)*, qui rassemble des conversations ordinaires recueillies depuis la fin des années 90, le *Français parisien multiculturel (MPF)*, corpus toujours ouvert, recueilli en région parisienne depuis 2010 auprès de populations jeunes, et enfin le corpus ESLO 2.

Afin d'évaluer la fréquence de l'ensemble des emplois étudiés, nous avons analysé 48 transcriptions d'enregistrements du corpus *CLAPI* et 28 transcriptions du corpus *MPF*, pour un total de 345 occurrences du mot *grave*. Les différentes valeurs du lexème sont réparties de la manière suivante :

	Nombre d'occurrences	CLAPI	MPF	Pourcentage
Nombre total d'occurrences	345	157	188	100 %
Adjectif standard	213	136	77	61,74%
Adjectif non standard	12	0	12	3,48 %
Adverbe	24	3	21	6,96 %
Marqueur qui enchaîne sur un énoncé à valeur interrogative / proposition / offre	6	5	1	1,74%
Marqueur qui enchaîne sur un énoncé assertif	88	19	69	25,51 %
Inanalysable (phrase inachevée)	1	0	1	

3. *Grave* adjectif

L'adjectif *grave* connaît des sens concrets comme « lourd, pesant, dense » (*TLFi*), ou bien en parlant d'une émission sonore, il désigne des fréquences basses, au bas de l'échelle musicale. De même, il connaît des sens abstraits comme « qui manifeste un très grand sérieux, de la réserve, de la dignité », « d'une très grande importance » (*ibid.*). On remarque que le sème commun, au propre comme au figuré, est le

sème intensif qui le distingue des synonymes proches comme *sérieux* ou *réservé*. Nous avons relevé dans nos corpus deux positions possibles pour *grave* adjectif que nous allons examiner successivement.

3.1. Adjectif épithète

Grave adjectif en position d'épithète est observable dans (1) :

- (1) à seize ans y avait plus de structure c'est un enfant qu'a eu un accident très **grave** à dix ans et il a été en en école de perfectionnement comme on appelait ça (CFPP2000)

Il présente toutes les propriétés d'une unité adjectivale prototypique : adjectif épithète, variable en nombre, accepte la gradation et peut aisément précéder le nom qu'il qualifie (*un très grave accident*).

3.2. Adjectif attribut

En position d'attribut, *grave* connaît en discours deux emplois différents qui se différencient au niveau de leur valeur sémantique, ainsi que de leurs propriétés syntaxiques.

3.2.1. Acception standard

Dans (7) *grave* occupe la position d'attribut tout en gardant le sens courant de l'adjectif qualificatif, qui est « d'une grande importance » :

- (7) I : pour elle le- le reproche est plus **grave** (CLAPI)

Il accepte dans cette position la gradation, la flexion en nombre :

- (7a) I : pour elle le- les reproches sont plus **graves**

ainsi que la négation :

- (7b) I : pour elle le- le reproches n'est pas plus **grave**

3.2.2. Acception non standard

Dans (8) et (9), *grave* connaît un sens différent des ceux observables précédemment en (1), (2), (3) et (7) :

- (8) Mouna : Oh elle est **grave** sa mère (MPF)
 (9) Yasmina : Toi tu es vraiment **grave** (MPF)

Si l'adjectif partage toujours avec ces emplois le sème d'une qualité d'intensité forte, son sens demeure instable, et il apparaît comme un quasi-synonyme de *terrible*, au sens de « qui suscite une réaction émotionnelle forte ». Les emplois qui présentent ce nouveau sens sont caractérisés par de nouvelles propriétés syntaxiques, qui les distinguent des occurrences où *grave* est employé dans l'acception standard. S'il peut accepter les marques de flexion :

(8a) Oh elle sont **graves** ses copines

(9a) Vous êtes vraiment **graves**

dans ces emplois *grave* occupe exclusivement la position d'attribut et s'accommode mal de la négation :

(8b) Mouna : *Oh elle est pas **grave** sa mère

(9b) Yasmina : *Toi tu n'es pas vraiment **grave**

ou de la gradation :

(8c) Mouna : *Oh elle est très **grave** sa mère

(9c) Yasmina : *Toi tu es vraiment très **grave**

4. *Grave* adverbe

Suivant la trajectoire de nombre d'autres adjectifs, *grave* connaît en discours des emplois adverbiaux observables dans (4) et (5) :

(4) ELI : tu la oh franchement elle a **grave** changé (*CLAPI*)

(5) Daniel: Ouais il est **grave** débrouillard il est **grave** malin en vérité (*MPF*)

Comme le soulignent Dostie et Lanciaux, il s'agit d'un phénomène largement répandu, qui se manifeste également dans le cas de *sérieux*, *terrible* ou *grossier* (Dostie & Lanciaux 2016). En revanche, Zribi-Hertz (2015), qui définit *grave* dans cet emploi comme étant un « adverbe marqueur du haut degré », lui attribue deux origines possibles : il serait issu soit de l'apocope de l'adverbe *gravement* soit d'un changement catégoriel. Quelle que soit son origine, du point de vue distributionnel il va se placer avant ou après un verbe ou un adjectif qu'il va modifier. Cet emploi n'accepte ni les marques de flexion ni les degrés de comparaison. Du point de vue sémantique la forme garde le sème intensif et modifie les éléments qu'il détermine en marquant l'intensité forte, fonctionnant lui-même comme un élément de gradation. On considère que, dans

ces emplois, *grave* fonctionne comme un adverbe non prédicatif, similaire à *très*.

Ces trois emplois de *grave*, adjectival standard, adjectival non standard et adverbial partagent la propriété d'être incidents à une unité lexicale. Celle-ci est placée dans la proximité immédiate de *grave*, conformément à la distribution canonique spécifique de la catégorie syntaxique à laquelle elle appartient.

5. *Grave* unité résomptive

Contrairement aux cas de figure précédents, les emplois étudiés dans cette partie sont regroupés en raison de leur portée sémantique qui recouvre non plus des unités lexicales, mais des segments de discours plus longs, généralement des structures prédicatives identifiables dans le(s) tour(s) de parole précédent(s). Nous verrons que cette propriété est présente à la fois dans des emplois où *grave* fonctionne comme un adjectif qualificatif prototypique, ainsi que dans des emplois non standard.

5. 1. *Grave* adjectif qualificatif à portée résomptive

Dans les énoncés (2), (3), (10) on constate que la portée de l'adjectif recouvre des structures prédicatives présentes dans le contexte, qu'elles soient identifiables dans un même tour de parole ou dans un tour de parole différent :

- (2) enfin j'ai j'ai vraiment du mal à comprendre quoi donc ça me paraît ça m' paraît loin mais en même temps enfin **c'est grave** enfin c'est pas c'est pas non plus anodin mais c'est vrai qu' pour comprendre enfin c'est j'ai un peu du mal (CFPP2000)
- (3) spk2: plus ah non ils ils disent moi j'en ai vu la police venait les chercher dans le bâtiment sortir avec les menottes et **c'est pas grave** on ressort dans une heure (CFPP2000)
- (10) euh il fait vraiment des efforts pour être libre à ce moment-là pour gérer les enfants pour que je puisse aller à ma danse alors j'arrive régulièrement en retard **pas grave** j'y vais quand même (ESLO2_ENT_1060)

Ainsi, l'adjectif *grave* est apte à caractériser un segment plus étendu de discours, ayant de ce fait une portée résomptive grâce aux propriétés anaphoriques du démonstratif *ce*. Nous considérons que *grave* s'inscrit ici dans les emplois adjectivaux standard, en fonction d'attribut, pouvant commuter avec *cette chose est grave*. Il accepte ici la gradation et les marques de flexion. Le critère sémantique confirme cette classification, car *grave* garde ici son acception première de

« sérieux » ou « important », adjectifs avec lesquels il peut commuter dans ce type d'emplois. Il convient de préciser que seule la forme négative accepte l'ellipse du verbe comme dans (10), où il fonctionne comme le noyau d'une phrase averbale, gardant sa valeur prédicative.

5.2. *Grave* marqueur discursif résomptif

Dans cette deuxième catégorie d'emplois, *grave* présente en discours des propriétés qui correspondent aux critères définitoires des marqueurs discursifs. Parmi ces critères, établis par Dostie & Pusch 2007, Dostie & Lefeuve 2017 ainsi que Lefeuve 2020, nous pouvons compter :

- le positionnement systématique à l'extérieur des structures phrastiques : dans toutes nos occurrences de ce type (94 occurrences sur un total de 345) *grave* apparaît, d'un point de vue distributionnel, comme étant le noyau d'un tour de parole isolé ;
- l'affaiblissement partiel ou total du sens lexical accompagné d'un phénomène de pragmatization qui suppose une nouvelle valeur sur le plan énonciatif (*grave* sera impliqué tantôt dans l'expression de l'assentiment, tantôt dans l'expression de l'acceptation, selon la valeur illocutoire du tour de parole précédent) ;
- la désémantisation et la pragmatization, et donc les nouvelles valeurs énonciatives, sont étroitement liées à la dimension dialogale de l'oral : les marqueurs « appellent, dans la majorité des cas, une situation d'interlocution parce qu'ils servent aux locuteurs à se positionner par rapport à son discours ou par rapport à celui de l'interlocuteur » (Dostie & Pusch 2007 : 4).

En raison de cette dernière propriété, selon le classement proposé par Lefeuve 2020, *grave* a été rangé dans la sous-catégorie des marqueurs qui caractérisent ou évaluent le discours, à côté de *ben*, *bon*, *eh bien*, *bien sûr*, etc. et qui sont porteurs le plus souvent d'une valeur affective (selon la typologie de Kerbat-Orecchioni 1980) ou modale. Nous verrons dans les analyses suivantes comment les différentes valeurs de *grave* observables en discours contribuent à l'inscription du lexème dans la catégorie des marqueurs aptes à opérer un renvoi résomptif au discours.

5.2.1. *Grave* enchaîne sur un énoncé à valeur interrogative

Dans (11) et (12), *grave* apparaît comme une réponse affirmative à des énoncés qui ont une valeur illocutoire d'interrogation :

- (11) JUS : j'ai des chips crevettes ça vous branche
 ARN : oh ouais
 ALB : ah ouais **grave** (CLAP)
- (12) US : euh: du coup euh ouais ben: sinon j'ai: du jus d'orang. si
 jamais vous voulez euh
 ARN : si on a fini une bouteille d'ici euh cinq minutes
 JUS : si jamais vous avez fini avant
 ALB : nan moi ça m` dit bien un p`tit un p`tit quoi
 JUS : un ptit c` que t` as ramené
 ALB : un p`tit moelleux
 ARN : ah ouais **grave** (CLAP)

Nous postulons l'idée qu'il constitue dans ces cas de figure une expression de l'acceptation. En effet, dans ces deux occurrences, cette valeur illocutoire ne repose pas exclusivement sur l'adverbe *ouais*, car sa suppression n'entraîne aucune modification du sens des tours de parole :

- (11a) JUS : j'ai des chips crevettes ça vous branche
 ARN : oh ouais
 ALB : ah **grave** (CLAP)
- (12a) US : euh: du coup euh ouais ben: sinon j'ai: du jus d'orang. si
 jamais vous voulez euh
 ARN : si on a fini une bouteille d'ici euh cinq minutes
 JUS : si jamais vous avez fini avant
 ALB : nan moi ça m` dit bien un p`tit un p`tit quoi
 JUS : un ptit c` que t` as ramené
 ALB : un p`tit moelleux
 ARN : ah **grave** (CLAP)

Cette valeur en discours implique plusieurs propriétés sémantiques, morpho-syntaxiques et pragmatiques qui éloignent *grave* de son emploi prototypique d'unité adjectivale.

Tout d'abord, dans ces cas de figure il n'accepte ni la flexion ni la gradation (**ah oui très grave*), qui entraîneraient un changement de sens et de valeur discursive. Ces propriétés le distinguent en discours de *grave* en emploi adjectival standard. En raison de sa valeur d'acceptation, le changement de modalité est impossible. La modalité négative (*ah non pas grave*) ne servirait pas à décliner une invitation ou une proposition, tout comme la modalité interrogative (**ah oui grave ?*) nous semble difficilement acceptable. Ce blocage morpho-syntaxique est accompagné d'une perte considérable de son sens lexical : ici *grave* n'a plus le sens de « sérieux » ou « important », mais conserve le sème intensif en ce qu'il constitue l'expression du haut degré, visant à renforcer l'acte d'acceptation.

Ces nouvelles propriétés, qui indiquent le résultat d'une pragmatocalisation, signalent un écart de *grave* dans ces emplois par rapport à l'unité adjectivale prototypique, en ce qu'il n'est plus apte à la qualification. En revanche, il opère une évaluation des segments plus longs de discours.

La question du lien à la fois référentiel et syntaxique de *grave* dans cet emploi avec les énoncés à valeur interrogative reçoit, selon nous, deux interprétations également possibles. D'une part, nous pouvons considérer, si nous prenons en compte la co-construction du discours par les interlocuteurs, que *grave* pourrait s'intégrer en tant que constituant dans les structures phrastiques elliptiques implicites *ça me branche **grave** des chips crevette* dans (11) et *je veux **grave** un p'tit moelleux* dans (12). D'autre part, nous pourrions considérer, en nous passant de la notion d'ellipse, qu'en raison de la pragmatocalisation *grave* devient une expression de l'acceptation à part entière.

Selon cette deuxième hypothèse, dans (11), en plus de sa valeur pragmatique, et en vertu de sa valeur sémantique, il évalue positivement le contenu informationnel de l'énoncé à valeur interrogative, et plus précisément le rhème implicite auquel il renvoie de manière résomptive. Dans (12) l'acceptation enchaîne sur le premier énoncé qui, bien qu'incomplet, a une valeur illocutoire d'offre. Cinq tours de parole plus tard un objet possible de l'offre est explicité, qui est accepté par le dernier locuteur. Comme dans (11), il ne s'agit pas d'une opération de qualification mais d'évaluation positive de l'élément rhématique *un p'tit moelleux*.

Si dans ces deux occurrences, *ouais* et *grave* participent en égale mesure de l'expression de l'acceptation, il convient de préciser que le lexème *grave* est apte à porter cette valeur illocutoire à lui seul :

- (13) PAT j` sais même pas si j'y bosserais bien à la fac
 JUD viens avec moi tu vas voir
 PAT c'est loin/
 JUD c'est à bron \ de de chez chez moi c'est à cinq minutes
 PAT ouais ben ouais
 JUD on prend un bus et on y est en cinq minutes
 PAT mais **grave** on peut faire ça (CLAPI)

Dans (13), l'acceptation de l'invitation formulée dans les énoncés précédents est exprimée à la fois par *mais grave* et par *on peut faire ça*.

Il n'en reste pas moins que dans ces emplois *grave* peut facilement commuter avec *oui*. Cette équivalence fonctionnelle pourrait indiquer une véritable reprise anaphorique résomptive des énoncés qui le précèdent, propriété spécifique de l'adverbe *oui* (Plantin

1982, Schapira 2012). La pragmaticalisation entraîne dans ce cas de figure une modification importante des propriétés prototypiques de l'unité adjectivale, à savoir que *grave* devient ici une forme support qui acquiert l'aptitude à porter la référence, tout en évaluant positivement l'énoncé repris.

5.2.2. *Grave* enchaîne sur un énoncé à valeur assertive

Dans les cas de figure suivants, *grave* sert à exprimer non plus l'acceptation d'une proposition ou d'une offre, mais se présente comme un tour de parole isolé qui exprime l'assentiment, autrement dit l'adhésion vis-à-vis d'une assertion émise par un interlocuteur :

- (6) JUD les pauvres ils doivent avoir froid
PAT ah mais **grave** hein (CLAP)
- (14) JUD et: donc euh ça va être trop cher je pourrai pas tout gérer
quoi ça va faire trop cher
PAT : bah oui ben **grave** ouais (CLAP)
- (15) Nacira : Courage c'est vrai mais euh elle avait des chutes de tension hein
Sahar : Ah ah bah tu as vu
Nacira : Ah ouais **grave** des chutes de tension (.) tu la vois comme ça sur le parquet (MPF)
- (16) ELI : donc elle a été prise aux impôts donc trop contente donc super dur hein les impôts
BEA : hm hm
ELI : en passant mais bon trop sale ambiance en plus
MAR : ouais y a moyen j'imagine pas
BEA : quand tu dois d'envoyer d' l'argent
ELI: tu m'étonnes
MAR : vous devez deux mille cinq cents euros hm
ELI : oh putain **grave** (CLAP)

La particularité de ce type d'emploi repose parfois sur la difficulté d'identifier et délimiter nettement le segment de discours qui se trouve sur la portée sémantique de *grave*. Ce n'est pas le cas en (6) où *grave* renvoie de manière résomptive à tout l'énoncé précédent. Il exprime une forte adhésion aux dires de l'interlocuteur et plus précisément il valide la valeur de vérité de son énoncé, ce pourquoi il relève ici d'une évaluation modale de type véridictoire.

Dans (14), *grave* enchaîne sur un tour de parole qui contient plusieurs structures prédicatives. Il est impossible dans ce cas de figure de restituer avec précision le segment auquel il renvoie de manière résomptive : il pourrait s'agir de *ça va être trop cher* ou *je pourrai pas tout gérer*, ou bien de l'intégralité du tour de parole précédent.

Dans (15), l'évaluation de *grave* porte sur le segment rhématique *des chutes de tension*, qui est d'ailleurs repris juste après. Dans ce cas de figure la contiguïté de *ouais* et *grave* n'est pas interprétable de la même manière que dans les emplois étudiés dans la section précédente, où les deux formes étaient impliquées dans un même type d'opération. Dans (15), le tour de parole dans lequel apparaît *grave* est précédé d'un énoncé interrogatif à valeur phatique, *Ah ah bah tu as vu*, dont la valeur illocutoire n'est pas une véritable demande d'information, et qui reçoit comme réponse l'adverbe *ouais*. Dans ce cas de figure il n'y a donc pas d'équivalence fonctionnelle entre les deux formes, *ouais* et *grave*. Une particularité de cette occurrence est que *grave* n'exprime pas ici une adhésion par rapport à un propos isolable de l'interlocutrice, car le segment qui se trouve sous sa portée, *des chutes de tension*, appartient à la même locutrice qui emploie le mot *grave*. Notre interprétation est que, dans ce cas, *grave* marque plutôt une connivence, une réaction partagée par les interlocutrices vis-à-vis de ce qui vient d'être dit.

Regardons enfin l'emploi de *grave* dans (16) :

- (16) ELI : donc elle a été prise aux impôts donc trop contente donc super dur hein les impôts
 BEA : hm hm
 ELI : en passant mais bon trop sale ambiance en plus
 MAR : ouais y a moyen j'imagine pas
 BEA : quand tu dois d'envoyer d'argent
 ELI: tu m'étonnes
 MAR : vous devez deux mille cinq cents euro hm
 ELI : oh putain **grave** (CLAPI)

En regardant de près le contexte, le tour de parole qui précède l'occurrence de *grave* est en réalité une forme de discours direct libre, une prise de parole imaginaire censée illustrer l'activité d'un employé aux impôts. Or ici il est impossible de considérer que *grave* évalue le contenu informationnel de cet énoncé. Selon nous, il sert plutôt à valider la vraisemblance d'une telle prise de parole et l'évaluation véridictoire porte dans ce cas sur l'énonciation même.

Les propriétés de *grave* marqueur discursif, à savoir son invariabilité, son aptitude à opérer des renvois résomptifs aux segments de discours qu'il évalue rapprochent ce type d'emplois de la catégorie des interjections secondaires (Świątkowska 2020), issues d'autres classes grammaticales, à l'instar de *merde*, *mon dieu*, *putain*, etc.

6. Conclusion

Nous avons observé à travers notre analyse que la portée résomptive de *grave* se rencontre tout aussi bien dans les emplois

prototypiques de l'adjectif, que dans les emplois qui relèvent d'un processus de pragmatization. Néanmoins cet angle d'analyse nous a permis de mettre au jour les nouvelles valeurs des emplois non standard de *grave* qui ont cours aujourd'hui dans le français parlé. Les renvois résomptifs au discours qu'il est apte à opérer en tant qu'unité pragmatique présentent une diversité de valeurs énonciatives intrinsèquement liées à l'interlocution qui servent dans la totalité des cas de figure à exprimer l'accord et l'adhésion du locuteur.

Références bibliographiques

- Dostie, G., Lanciault, L. (2016), « Changement catégoriel et développement sémantique. De *sérieux* adjectival à *sérieux* discursif dans le parler des jeunes locuteurs québécois », in Siouffi, G. (éd.), *Modes langagières dans l'histoire*, Honoré Champion, Paris, p. 361-378.
- Dostie, G., Lefevre, F. (2017), « Introduction », *Lexique, Grammaire, Discours. Les marqueurs discursifs*, Honoré Champion, Paris, p. 7-20.
- Dostie, G., Pusch, C. (2007). « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française*, 154, p. 3-12.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Lefevre, F. (2007). « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle », in Charolles, M., Fournier, N., Fuchs, C., Lefevre, F., *Parcours de la phrase*, Ophrys, p.143-158.
- Lefevre, F. (2020), « Les marqueurs discursifs averbaux résomptifs », in Diémoz, F., Dostie, G., Hadermann, P., Lefevre, F. (eds), *Le Français innovant*, Peter Lang.
- Maillard, M. (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques [supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore], *Langue française*, 21, *Communication et analyse syntaxique*. p. 55-71.
- Plantin, C. (1982), « *Oui* et *non* sont-ils des "pro-phrases" ? », *Le français moderne*, 50, p. 252-265.
- Schapira, C. (2012), « Quand *oui* et *non* ne sont pas des réponses : construction de l'interlocuteur et polyphonie », in Douay, C., Roulland, D., *L'interlocution comme paramètre*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 205-278
- Świątkowska, M. (2020), « L'interjection », in *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne: encyclogram.fr.
- Zribi-Hertz, A. (2015), « De l'évolution des propriétés du mot *grave* en français européen moderne », in Dostie, G., Hadermann, P. (éds), *La dia-variation en français actuel: Études sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence*, Peter Lang, Berne, p. 63-98.

Dictionnaires

TLFi : *Trésor de la langue Française informatisé*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/tlfi>

Corpus

Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefevre, F., Pirès, M., 2012, *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 – CFPP2000*, en ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

CLAPI: <http://clapi.icar.cnrs.fr>

ESLO 2 : <http://eslo.huma-num.fr>

MPF [Corpus]. *ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage)*: www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/mpf/v2>.